

Pôle Nautique de Loguivy de la Mer

PROTOCOLE SANITAIRE

Préambule

Dans la cadre de l'épidémie de covid-19, les usagers devront respecter le protocole suivant sur les sites du Pôle Nautique de Loguivy de la Mer.

La personne « référent COVID-19 » de la structure est Oliver GLAZIOU, responsable de l'équipement.

Rappel des « gestes barrière »

- Se laver régulièrement les mains,
- Saluer sans serrer la main, éviter les embrassades,
- Tousser ou éternuer dans son coude,
- Respecter une distanciation d'un mètre entre chaque personne,
- Porter un masque si la distanciation n'est pas possible,
- Eviter de toucher les surfaces si cela n'est pas nécessaire,
- Eviter de se porter les mains au visage.

Isolement en cas de suspicion de symptômes de la COVID-19

Nous comptons sur la responsabilité de tous les pratiquants ainsi que de leurs représentants légaux pour ne pas se présenter au Pôle Nautique s'ils présentent des symptômes de la COVID-19.

Les règles d'usage au pôle nautique

Le port du masque

- Le port du masque est obligatoire en toutes situations à terre et lors des transports collectifs en bateaux à moteur,
- Les masques sont retirer seulement avant d'embarquer sur les supports nautiques d'enseignement (voiliers, planche à voile, kayak...),
- Chaque pratiquant conserve son masque dans une poche plastique étanche (type sac de surgélation) lors de la navigation. Ce sac pourra être stocké dans le vêtement de navigation, ou bien, si les vêtements de navigation ne comportent pas de poche refermables, confié au moniteur qui le gardera à bord du bateau de sécurité pendant la séance. Dans ce cas, le sac destockage du masque devra être marqué du nom du pratiquant.

Usage des vestiaires, des douches et des toilettes

- Les vestiaires sont fermés, sauf aux publics prioritaires (notamment scolaires),
- Le changement de tenue pourra s'effectuer sur le parking à bateaux. **Un poncho personnel est fortement recommandé,**
- Dans les vestiaires, les élèves devront respecter les marquages visant à maintenir une distanciation entre eux. Ils devront tant que possible procéder à leur changement de tenue en restant assis.
- Les usagers devront procéder à la désinfection des toilettes après leur passage (produits à disposition),
- L'usage des douches à l'intérieur du bâtiment est interdit, sauf sur autorisation des agents du pôle nautique.



Accueil au bureau

- Le bureau d'accueil est limité à deux personnes simultanément : une personne reçue au bureau, et une autre en attente,
- La personne reçue au bureau devra s'assoir,
- Les autres membres d'un groupe attendent à l'extérieur de l'accueil,

Prêt de combinaison du pôle nautique

- Le Pôle Nautique prête ou loue des combinaisons néoprène, et plus généralement du matériel textile désinfecté au préalable,
- Les stagiaires sont invités à conserver la combinaison de location pour la durée de leur stage de plusieurs jours et de la restituer en fin de stage après l'avoir mise à tremper dans le bac de rinçage du pôle nautique.
- Les stagiaires sont invités à arriver déjà en tenue avant la séance (vestiaires fermés),
- L'usage de combinaisons néoprène personnelles est à privilégier si possible,

De plus...

- La désinfection des mains est obligatoire à l'arrivée sur le site (distributeur de gel HA à disposition),
- Le stockage du sac des pratiquants (hors scolaires) se fera en extérieur, dans un espace dédié et signalé.

REGLES LORS DU PARCOURS DES USAGERS DU PÔLE NAUTIQUE

Avant la séance

- Ne pas présenter de symptômes de la COVID -19,
- Porter un masque et se nettoyer les mains avec le gel HA à l'arrivée sur le site,
- Arriver en tenue de navigation si possible,
- Déposer son sac dans un espace extérieur,
- Rejoindre l'encadrant et retirer le matériel de navigation dans les chalets (voiles, gilets, ceintures de trapèze...) en respectant la distanciation sociale si possible,

Pendant l'activité

- Le port du masque est interdit pendant l'activité,
- Les masques sont à retirer avant d'embarquer sur les supports nautiques d'enseignement (voiliers, planche à voile, kayak...),
- Chaque pratiquant conserve son masque dans une poche plastique étanche (type sac de surgélation) lors de la navigation. Ce sac pourra être stocké dans le vêtement de navigation, ou bien confié au moniteur dans un sac identifiable si les vêtements de navigation ne comportent pas de poches.
- La navigation en équipage non-distancié ne pourra se faire que si les équipiers attestent loger sous un même toit lors de leur inscription à l'activité,
- Dans la mesure du possible, le moniteur portera un masque pour effectuer une intervention de sécurité lors de laquelle la distanciation ne sera pas possible,
- En cas d'urgence, la mesure précédente ne sera pas forcement respectée.

REMARQUE : les précautions liées à la météo, notamment à la force du vent, seront renforcées afin de limiter la probabilité d'intervention du moniteur sur un bateau chaviré ou un « Homme à la Mer ».

Après la séance ou le stage

- Le pratiquant devra remettre son masque dès la fin de séance sur l'eau, et veiller à ce que le sac



plastique de stockage ne soit pas laisser dans la nature,

- Le gilet de sauvetage et la combinaison sont conservés par le pratiquant sur toute la durée de son stage. Ils seront rincés et remis au moniteur en fin de stage ou de séance,
- Trempage des équipements textiles (combinaisons du pôle nautique, gilets de sauvetage, ceinture de trapèze, harnais de planche) dans le bac de solution désinfectante pendant une dizaine de seconde afin de bien imprégner les tissus,
- Mise à sécher sur les portant dédiés, signalés par l'équipe du pôle nautique.

Merci de votre compréhension. Portez-vous bien !

L'équipe du Pôle Nautique de Loguivy de la Mer